

Devenez auxiliaire de puériculture !

Placé sous l'autorité de la directrice de la structure et/ou de l'encadrant(e) intermédiaire, l'agent assure l'hygiène, les soins et l'accompagnement éducatif de l'enfant, l'accueil et le suivi des relations avec les familles.

### DÉTAIL DE L'OFFRE

- Poste de catégorie : B
- Filière : **Médico-sociale**
- Type de contrat : contractuel et titulaire
- Rémunération selon les grilles indiciaires

### CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste basé à Albi
- Poste à temps complet : (37h)
- Les horaires de travail de l'agent ne sont pas figés et peuvent être modifiés en fonction des nécessités du service d'accueil.

### POUR POSTULER OU S'INFORMER

Merci d'adresser votre candidature  
(CV et lettre d'accompagnement)

**avant le 11 mai 2026 à**

#### Madame la maire

Mairie d'Albi

16, rue de l'Hôtel de Ville – 81000 Albi

[recrutement@grand-albigeois.fr](mailto:recrutement@grand-albigeois.fr)

### PROFIL RECHERCHÉ

#### Qualifications

- Diplôme d'auxiliaire de puériculture

### AVANTAGES

- Possibilité d'adhérer au COS (participation événements familiaux, aides culturelles et sportives, remboursement adhésion médiathèque, tarifs réduits sur les billetteries...)
- 11 jours d'ARTT
- Restauration collective
- Participation à la mutuelle et la prévoyance (labellisées Fonction Publique Territoriale)
- Participation aux transports domicile-travail (transports en commun et vélo)
- Participation au centre de loisirs (*en fonction de l'âge de l'enfant*)
- Indemnité enfant handicapé
- Prime de fin d'année

### CONTACT

Monsieur Armand Etchenagucia, Responsable du service petite enfance, Tél / 05 63 49 10 48



Processus  
de recrutement

Clôture  
de l'offre



Jour 2 :  
accusé réception



À partir du jour 9 :  
réponse aux candidats

**La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention. Conformément à la réglementation, tous nos postes sont ouverts au recrutement de travailleurs en situation de handicap.**

Conformément aux dispositions du Règlement Général de Protection des Données du 25 mai 2018, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de communication, de rectification, d'actualisation et de suppression des données personnelles vous concernant.



## AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE (F/H)

Direction de l'éducation et de l'enfance - crèche MPEF

### DÉFINITION DU MÉTIER OU DE LA FONCTION

Placé sous l'autorité de la directrice de la structure et/ou de l'encadrant(e) intermédiaire, l'agent assure l'hygiène, les soins et l'accompagnement éducatif de l'enfant, l'accueil et le suivi des relations avec les familles.

### MISSIONS - ACTIVITÉS

Dans le respect des normes en vigueur :

- accueil des enfants de moins de 4 ans
- suivi des relations avec les familles des enfants: accueil, accompagnement des familles durant la vie de l'enfant dans la structure
- maintien de l'hygiène corporelle par les soins quotidiens de l'enfant dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité
- éducation à l'alimentation progressive de façon autonome
- accompagnement des repas et des temps de sieste: endormissement, sommeil
- activités éducatives et d'éveil, en liaison avec l'éducatrice de jeunes enfants dans le cadre du projet pédagogique de la structure
- observation des signes en cas de maladie ou d'accident, intervention rapide, prévention des accidents
- observation des comportements de l'enfant dans le cadre de la prévention (santé physique et équilibre psychologique)
- participation aux réunions de travail de la structure
- participation à l'entretien courant des locaux

### RESSOURCES OU COMPÉTENCES REQUISES

#### Savoirs

- connaissance des besoins du jeune enfant en matière d'éveil, d'hygiène corporelle et d'alimentation
- connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
- aptitude à l'écoute et à l'observation

#### Savoir-faire

- aptitude à l'écoute et à l'observation

#### Savoir-être

- rigueur, sens de l'organisation et des responsabilités
- capacité à travailler en équipe
- discrétion, dynamisme

### PROFIL - FORMATION - EXPÉRIENCE

- Diplôme d'auxiliaire de puériculture (obligatoire)

### CATÉGORIE STATUTAIRE

- Poste de catégorie : B
- Filière : Médico-sociale

### CONDITIONS OU CONTRAINTES PARTICULIÈRES D'EXERCICE DU POSTE

- Temps complet (37h)
- Les horaires de travail de l'agent ne sont pas figés et peuvent être modifiés en fonction des nécessités du service d'accueil.